

**« Chantier interdit au public » : enquête parmi les travailleurs du bâtiment,**

Nicolas Jounin, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 2008, 274 p.

L'ouvrage *Chantier interdit au public, enquête parmi les travailleurs du bâtiment* de Nicolas Jounin décrit de manière remarquable les rapports de force qui caractérisent les relations interentreprises et leurs conséquences sur les conditions de travail et d'emploi des salariés dans le secteur du bâtiment. Ce livre s'appuie sur un important travail de recherche issu, d'une part, de l'observation participante de l'auteur, qui a occupé différents postes en tant qu'intérimaire (manœuvre ou ferrailleur) ou stagiaire sur des chantiers en Île-de-France durant douze mois, et, d'autre part, d'une cinquantaine d'entretiens réalisés auprès de différents acteurs du secteur.

Son objectif de départ était l'étude du travail des étrangers ou, plus précisément, le recours généralisé à une main-d'œuvre immigrée, ce qui l'a conduit à choisir le secteur du bâtiment. Au-delà du racisme que révèlent les moqueries, le mépris et l'hostilité des supérieurs hiérarchiques envers les travailleurs immigrés, le cloisonnement de la main-d'œuvre, sur des bases ethniques, apparaît de manière forte et choquante dans le récit. Mais ce terrain s'est vite révélé aux yeux du sociologue comme étant également tout à fait propice à l'étude des relations de travail particulières qui découlent des transformations du tissu productif, et notamment de l'enchevêtrement de relations interentreprises qu'engendre le recours massif à l'intérim et à la sous-traitance. Dans ce secteur, comme le souligne l'auteur, les entreprises emploient de moins en moins directement les travailleurs qu'elles mobilisent, aidées en cela par les lois sur l'intérim et la sous-traitance, ainsi que par la législation relative à l'accueil des travailleurs immigrés.

À travers la description du quotidien qu'il a lui-même enduré sur les chantiers, Nicolas Jounin aborde maints aspects des relations de travail dans le secteur du bâtiment. L'ouvrage se structure en 8 chapitres qui relatent de manière chronologique le déroulement de l'enquête sur différents chantiers, chaque chapitre retraçant l'expérience sur un ou plusieurs chantiers et décrivant plus spécifiquement un aspect particulier des relations de travail et des rapports sociaux afférents. Le premier chapitre insiste sur le racisme généralisé que vivent les immigrés ouest-africains que l'auteur a eus comme collègues quand il était manœuvre intérimaire. Le second chapitre fait apparaître l'éclatement du collectif de travail, et surtout les « hiérarchies refaçonnées par la sous-traitance et l'intérim ». Le troisième chapitre aborde principalement la cadence, la précarité de l'emploi et les conflits qui en découlent dans une entreprise sous-traitante dans laquelle l'auteur a fait un stage. Le chapitre quatre, plutôt transversal, décrit les pratiques des agences d'intérim, « souvent illégales mais routinières ». Le chapitre 5 illustre la stabilité de certains intérimaires, fidélisés par leur chef, mais également la fragilité de l'organisation d'un métier, celui du ferrailleur. Dans le chapitre 6, il est question d'un chantier où sous-traitance et intérim sont moins présents, mais où subsistent divisions et rancœurs. Le chapitre 7 aborde la question de la sécurité sur les chantiers, d'un point de vue transversal. Le dernier chapitre retrace

la dernière expérience du chercheur en tant que ferrailleur qualifié dans une équipe de sous-traitants, désorganisée par la disparition soudaine de ses ferrailleurs sans-papiers.

S'il n'est pas question ici de résumer le livre, je voudrais plutôt revenir sur une des problématiques centrales de la recherche présentée et que je juge essentielle dans l'analyse des relations de travail : les raisons du recours intense à ces formes particulières d'emploi et de mobilisation de travail, que constituent l'intérim et la sous-traitance. L'analyse faite par Nicolas Jounin permet d'écarter les motifs souvent évoqués (recentrage sur le cœur de métier et forte incertitude) et de se tourner vers des motifs qui relèvent d'une gestion particulière de l'emploi, découlant des rapports de subordination entre entreprises et que subissent les travailleurs.

Le recours à la sous-traitance et à l'intérim dans le bâtiment, décrit par l'auteur, apparaît très clairement comme l'opportunité pour les entreprises d'externaliser les problèmes de sécurité, d'externaliser les tâches les plus dangereuses et pénibles, d'externaliser l'illégalité, et d'être peu engagées vis-à-vis de la main-d'œuvre qu'elles mobilisent. Nicolas Jounin montre comment la « précarisation » du travail et « l'atomisation » des travailleurs sont assurées par l'intervention de multiples employeurs intermédiaires (entreprises sous-traitantes et agences d'intérim). Comme il le souligne, la question n'est pas « faut-il sous-traiter » mais « jusqu'où sous-traiter ». Il montre bien que l'objectif n'est pas de se débarrasser de tous les salariés, mais de mobiliser conjointement une main-d'œuvre d'appoint, tournante et instable, à côté d'un petit noyau dur de salariés internes. Le recours à « des tournants » permet alors aux entreprises générales de ne garder qu'un cœur de salariés motivés, soigneusement choisis, à qui on peut réserver des promotions, des augmentations salariales et, ce faisant, discipliner les travailleurs périphériques par la menace et l'atomisation. Ces travailleurs, parfois durablement employés, nourrissent l'espoir d'être « titularisés » un jour dans l'entreprise générale ; or, ils peuvent être renvoyés du jour au lendemain, aboutissant ni plus ni moins à une mise en concurrence des travailleurs et à la création d'un lien de subordination très fort, assujettissant aussi des travailleurs qui n'appartiennent pas à l'effectif salarié de l'entreprise. Il montre ainsi que ce qui caractérise une partie des intérimaires est davantage la stabilité que l'instabilité, mais que cette « stabilité dans la précarité », associée à une grande incertitude quant à leur avenir, est organisée en grande partie par les agences d'intérim elles-mêmes qui usent de pratiques illégales. L'auteur fait ainsi apparaître au fil du texte les situations qui illustrent le fait que ce travail externe n'est pas un statut parmi d'autres mais une cause et un stigmate d'infériorité. Le recours des entreprises à une main-d'œuvre immigrée, souvent précaire de par le statut de son séjour, parfois irrégulière, occupe alors un rôle primordial, ces travailleurs étant légalement et socialement plus vulnérables et soumis.

Nicolas Jounin aborde de manière percutante le problème de pénurie de main-d'œuvre, expression tant mobilisée pour décrire la situation dans le secteur, en montrant comment cette expression est en réalité « une expression patronale ». Sachant qu'elle est soulignée depuis bien longtemps, si cette pénurie était tellement problématique, des ajustements auraient pu avoir lieu, que ce soit sur les salaires ou les conditions de travail. Selon l'auteur, la pénurie n'est pas tant quantitative que qualitative. « Le

discours de la pénurie consisterait moins à déplorer un réel déficit de main-d'œuvre qu'à se plaindre des travailleurs que le bâtiment utilise effectivement, en se référant à un ouvrier idéal toujours introuvable [...] Le discours de la pénurie masque et justifie dans un même mouvement la relégation continue de toute une frange de travailleurs. Il jette sur eux un voile d'illégitimité, dont se saisissent les conduites racistes du quotidien ». (p. 12-13).

Retraçant un travail de recherche impressionnant, l'ouvrage constitue un apport précieux à la connaissance de l'influence des relations interentreprises sur les pratiques des firmes en matière de gestion de l'emploi et de mobilisation du travail ainsi que sur les conditions de travail des travailleurs du bâtiment, secteur où il y a très peu d'études en France sur cette thématique. La richesse de l'étude tient au fait que l'auteur s'interroge sur les pratiques qu'il décrit, sur la méthode qu'il retient, sur les résultats qu'il obtient. Au-delà du travail remarquable et de la lecture agréable de l'ouvrage, c'est la méthode retenue, rarement mobilisée, qu'il faut tout particulièrement saluer : l'auteur a donné de sa propre personne en se faisant embaucher et en partageant les conditions de travail des travailleurs du bâtiment.

À l'issue de la lecture de cet ouvrage, le débat sur la responsabilité des donneurs d'ordres vis-à-vis de leurs sous-traitants se pose de manière cruciale. Est-il réellement justifiable de considérer que les entreprises donneurs d'ordres ne sont pas, pour partie au moins, responsables des conditions de travail, d'emploi, de sécurité des salariés de leurs sous-traitants ? Bien que les salariés des entreprises sous-traitantes puissent être en CDI, et avoir ainsi un contrat de travail, que les contrats de missions des intérimaires soient également encadrés par le droit du travail, et que pour nombre d'entre eux cette situation soit « stable », renouvelée de période en période, ces salariés ont-ils les mêmes droits que les salariés des entreprises donneurs d'ordres ? Ne peut-on pas finalement qualifier de dégradées ces formes d'emploi alors même qu'elles relèvent de contrats longs ? Il serait intéressant de poursuivre l'analyse afin de préciser quels sont les droits des salariés (en matière de formation, de représentation, etc.) et leurs conditions de travail et d'emploi (en matière de rémunération notamment), lesquels diffèrent selon les pratiques des employeurs et la position qu'ils occupent dans les relations interentreprises. Tout comme on pourrait se demander si l'analyse qui est faite peut être généralisée à d'autres secteurs, plus ou moins fortement utilisateurs d'intérim et de sous-traitance (comme la restauration, le nettoyage mais aussi des secteurs industriels plus traditionnels).

Corinne Perraudin  
Centre d'Économie de la Sorbonne, Université Paris 1